

Les Frais de santé des Français

3 Français sur 10 ont renoncé à se faire soigner ces 12 derniers mois, pour des raisons financières

Cofidis, en partenariat avec CSA Research a de nouveau questionné les Français quant à leurs frais de santé. Il en ressort que, même si le pouvoir d'achat demeure la priorité des Français, la santé occupe la deuxième place des préoccupations nationales. Également, les Français restent attentifs aux difficultés d'accès aux soins et à l'évolution de leurs charges financières, malgré une évaluation globale de leur santé plutôt positive.

Les chiffres clés de l'enquête

- 737 €: budget global annuel dédié aux frais de santé des Français (vs 1249 € en 2023)
- 236 €: montant du reste à charge des Français, c'est-à-dire la somme qui reste à leur charge après remboursement par la Sécurité sociale et par la mutuelle s'ils en ont une (vs 288 € en 2023)
- 7,2/10. : note moyenne attribuée par les Français à leur état de santé général
- 24% des Français déclarent devoir faire des arbitrages budgétaires pour financer leurs dépenses de santé (vs 19% en 2018)
- 59% des Français ont le sentiment d'une augmentation du reste à charge (vs 50% en 2023)
- Les soins dentaires (61%) et d'optique (60%) restent considérés comme les plus onéreux aux yeux des Français (ceux où le reste à charge est le plus élevé)
- 49% des Français jugent que les dépenses de santé représentent une part importante de leur budget mensuel
- 30% des Français ont renoncé à se soigner au cours des 12 derniers mois (vs 26% en 2023)

Malgré un budget santé en baisse, les Français restent très attentifs quant à leur bienêtre

En cette fin d'hiver 2025, le budget annuel moyen des Français consacré à la santé retrouve des niveaux similaires à ceux observés en 2018, s'établissant à 737€ (soit 61€ en moyenne par mois). Une baisse notable par rapport au pic de 1 249€ enregistré en 2023 vis-à-vis de leur préoccupation santé depuis la crise Covid et la crise inflationniste de 2022 et 2023.

Pour autant, 1 Français sur 3 considère la santé comme un enjeu majeur. En effet, elle figure parmi les principales préoccupations des Français, derrière le pouvoir d'achat (42%), principale cause d'inquiétude des Français depuis 2022, et juste devant l'insécurité (32%).

En témoigne la bonne connaissance des Français des mesures gouvernementales imaginées dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2025, visant à faire des économies. Si certaines sont bien connues, telles que la hausse du coût de la consultation chez le médecin généraliste, par 80% des Français, leur opinion est cependant partagée sur l'ensemble des mesures : la taxe « lapin » est favorablement perçue par 81% d'entre eux, tandis que l'instauration d'une nouvelle journée de solidarité et la réduction du remboursement des consultations sont massivement rejetées, avec respectivement 72% et 82% d'opinions défavorables.

Ces préoccupations sociétales s'inscrivent toutefois dans un contexte où, **au niveau individuel, les Français jugent leur état de santé plutôt satisfaisant**. En effet, ils attribuent la note moyenne de 7,2/10 à leur état de santé global, avec **73% des répondants qui donnent une note de 7 ou plus**. Ils jugent tout aussi positivement leur santé physique avec une note moyenne de 7,2/10, au même titre que leur santé mentale qu'ils jugent également bonne (7,7/10), voire excellente avec une note de 9 ou 10/10 pour 35% d'entre eux. En revanche, les femmes (7,5/10) et surtout les plus jeunes (18-24 ans : 6,9/10) ont une évaluation plus pessimiste de leur santé mentale.

Un reste à charge toujours trop élevé, selon les Français, dans un contexte où près d'un tiers d'entre eux a renoncé à se faire soigner en 2024.

Depuis 7 ans, le reste à charge − c'est-à-dire la somme qu'il reste à payer par le patient après prise en charge de l'assurance-maladie et de la mutuelle s'il en a une − reste relativement stable : **236 € par an, soit environ 24 € par mois (vs 232 € en 2018 et 288 € en 2023)**. Il est toutefois jugé plus important par les 65 ans et plus (304€) et par les hommes (276€).

Malgré tout, 3 Français sur 10 affirment avoir dû renoncer à se faire soigner au cours des 12 derniers mois, un constat d'autant plus alarmant au regard des catégories les plus touchées : les parents, dont 42% déclarent avoir renoncé à se soigner, et les jeunes de 18-24 ans (36%). Il est également à noter la forte augmentation de parents ayant renoncé à des frais de santé pour leur(s) enfant(s) en 2025 (26% vs 11% en 2023)

En effet, une large majorité des Français (59%) ont le sentiment que le reste à charge a augmenté, un chiffre en forte hausse depuis 2023 (+9%). Il s'agit d'ailleurs de la principale raison pour laquelle ils ont dû renoncer à se faire soigner au cours des 12 derniers mois, pour 48% d'entre eux (+6% vs 2023). L'accessibilité aux soins auprès de spécialistes (31%) et la désertification médicale (29%, +3pts vs 2023) complètent ces raisons.

Reste considéré par les Français comme les plus onéreux, sont les soins dentaires (61%) et d'optique (60%), bien qu'ayant enregistré une baisse déjà significative. Viennent ensuite les médicaments (33%) et les consultations chez un médecin spécialiste (26%).

D'ailleurs, pour près de la moitié des Français (49%) et notamment les parents avec enfants à charge (64%) les dépenses de santé constituent une part importante de leur budget mensuel.

Dans ce contexte, et bien qu'en constant recul depuis 2018 (50%), la part des Français cherchant à réduire leurs dépenses de santé reste importante (41%), en particulier pour les parents avec enfants à charge (51%). Afin de pallier cette pression financière, les Français mettent en place des stratégies d'optimisation de leur budget. Parmi elles :

- Veiller à ne pas racheter un médicament qu'ils ont déjà chez eux (51%)
- Reporter certains soins non-urgents (47%)
- Prendre rendez-vous uniquement avec des médecins / spécialistes conventionnés en secteur 1¹ (45%)
- Demander à se faire prescrire uniquement des médicaments génériques ou remboursés (39%)

Face au financement des frais de santé, arbitrages et stratégies financières restent de mise

Au cours des douze derniers mois, 1 Français sur cinq a connu des difficultés à payer ses frais de santé, un chiffre stable depuis 2018 (18% et 17% en 2025). Dans ce contexte, les Français, contraints de s'adapter, se déclarent de plus en plus nombreux à devoir faire des arbitrages budgétaires pour financer leurs dépenses de santé : ils étaient 19% en 2018, 22% en 2023, ils sont 24% en 2025. Parmi ces arbitrages, on retrouve principalement :

- Les dépenses de loisirs (70%)
- L'habillement (69%)
- L'équipement de la maison (61%),
- L'alimentation (56%)

Aussi, les Français ayant déclaré avoir rencontré des difficultés pour payer leurs frais de santé (18%) ont fait appel à 3 solutions :

- Puiser dans leur budget dédié aux dépenses courantes (55%)
- Puiser dans leur épargne personnelle (40%)
- Faire appel à leur famille (20%)
- Contracter un crédit (17%), en nette progression depuis 2018 (13%)

De manière plus générale, les Français sont de plus en plus nombreux à juger le recours au crédit à la consommation utile dans le cadre du financement des frais de santé (23%, +5pts). Une opinion davantage partagée par les parents avec enfants à charge (43%) et les jeunes de moins de 35 ans (38%).

« Nous constatons que, bien que les Français évaluent leur santé de manière plutôt positive, cette dernière redevient la seconde préoccupation juste après le pouvoir d'achat. En effet, l'accès aux soins demeure au cœur des préoccupations des Français et reste sous contrainte budgétaire : 30% des Français affirment avoir dû renoncer à se faire soigner en 2024 », déclare Mathieu Escarpit, Directeur Marketing Cofidis France.

Pour en savoir plus sur le budget des couples, Rendez-vous sur <u>Question de Budget</u>

¹ Le secteur 1 correspond aux tarifs de base fixés par l'Assurance maladie. Le secteur 2, appelé aussi « secteur conventionné à honoraires libres », concerne les tarifs fixés librement par le professionnel de santé.

Méthodologie de l'enquête

Échantillon national représentatif de la population nationale de 1 010 Français âgés de 18 ans et plus, administré en ligne du 27 février 2025 au 06 mars 2025. Échantillon constitué d'après la méthode des quotas basée sur les critères suivants : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, et région de résidence.

À propos de Cofidis

À propos de Cofidis Avec 10 millions de clients et plus de 10 000 partenaires, Cofidis est depuis plus de 40 ans un acteur majeur du crédit à la consommation en France (crédits renouvelables et prêts personnels, solutions de paiement, assurance, rachat de créances et partenariats). Acteur fortement engagé dans l'accompagnement de ses clients, Cofidis s'appuie sur un conseil personnalisé, des outils & services innovants et la pédagogie du crédit pour faire du consommateur un acteur de son budget, informé et responsable. Cofidis contribue également au dynamisme commercial des enseignes de distribution et sites ecommerce avec l'offre la plus large du marché en matière de solutions de paiement. L'accompagnement de ses partenaires dans le développement de leur activité est au cœur de ses préoccupations. Fort de son positionnement centré sur la satisfaction client, Cofidis apporte des solutions de paiement fluides, omnicanales et parfaitement intégrées dans les parcours d'achats. Pour en savoir plus : www.cofidis.fr

Contacts presse - Agence BABYLONE

Léon Pourchon – 07 60 40 30 65 – <u>leon.pourchon@babylone.fr</u> Jean Bourillet – 07 62 35 15 73 – <u>jean.bourillet@babylone.fr</u>